

## Séance du mercredi 6 avril 2022

Le 6 avril 2022 à 18 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué, le 1<sup>er</sup> avril 2022, par Monsieur LACARRIERE Christian, Maire, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur LACARRIERE Christian.

**Etaient présents** : Mme ALAZARD Dominique, Mr AURIERES Frank, Mmes BELAUBRE Brigitte, FABRE Régine, Mrs GAGNE François, LABORIE Nicolas, LACARRIERE Christian, LAURISSERGUES Julien, Mmes LAVEST Anne, LHERITIER Nathalie, ROQUES Karine

**Absents excusés** : FABRE Régine (procuration à LACARRIERE Christian)

**Secrétaire de séance** : LAVEST Anne

**Ordre du jour** :

- Approbation du compte de Gestion de la Commune présenté par Mr SAIGNIE Didier
- Compte Administratif Commune 2021
- Affectation du résultat d'exploitation commune
- Vote des taux d'imposition pour l'année 2022
- Vote du Budget Primitif communal 2022
- Approbation du compte de Gestion du Clos des Erables présenté par Mr SAIGNIE Didier
- Compte administratif du Lotissement « Le Clos des Erables » 2021
- Affectation du résultat d'exploitation du « Clos des Erables »
- Vote du budget primitif 2022 du « Clos des Erables »

### **OBJET : Approbation du compte de Gestion de la Commune présenté par Mr SAIGNIE Didier**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectués du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- décide d'approuver le compte de gestion de l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré

### **OBJET : Compte Administratif Commune 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 6 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Roumégoux s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mme LAVEST Anne, 1<sup>ère</sup> Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr LACARRIERE Christian, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 – Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Libellé                       | Investissement      |                      | Fonctionnement      |                      | Ensemble            |                      |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|                               | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés            | 23 564.61           |                      |                     | 154 969.27           | 23 564.61           | 154 969.27           |
| Opérations de l'exercice 2021 | 464 359.52          | 426 373.05           | 205 967.34          | 305 633.05           | 670 326.86          | 732 006.10           |
| <b>TOTAUX</b>                 | 487 924.13          | 426 373.05           | 205 967.34          | 460 602.32           | 693 891.47          | 886 975.37           |
| Résultat de clôture 2021      | <b>61 551.08</b>    |                      |                     | <b>254 634.98</b>    |                     | <b>193 083.90</b>    |
| Restes à réaliser             | 52 300.00           | 32 586.00            |                     |                      |                     |                      |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>         | 113 851.08          | 32 586.00            |                     | 254 634.98           |                     |                      |
| <b>RESULTAT DEFINITIF</b>     | <b>81 265.08</b>    |                      |                     | <b>254 634.98</b>    |                     | <b>173 369.90</b>    |

2 – Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3 – Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ont signé au registre des délibérations :** ~~Mr LACARRIERE Christian~~, Mmes LAVEST Anne, ALAZARD Dominique, Mrs GAGNE François, AURIERES Frank, Mmes BELAUBRE Brigitte, ~~FABRE Régine~~, Mrs LABORIE Nicolas, LAURISSERGES Julien, Mmes LHERITIER Nathalie, ROQUES Karine

Ainsi fait et délibéré

**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation commune**

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de Fonctionnement de **254 634.98 €**  
- un déficit d'Investissement de **81 265.08 €**

|  |                     |
|--|---------------------|
| RESULTATS DE L'EXERCICE : EXCEDENT<br>DEFICIT  | <b>173 369.90 €</b> |
| <b>A) EXCEDENT AU 31/12/2020</b><br><b>Affectation obligatoire</b><br>A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)<br>Déficit résiduel à reporter  | .....<br>.....      |
| A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)<br><b>Solde disponible</b> affecté comme suit :  | <b>81 265.08 €</b>  |
| Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)<br>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)  | <b>173 369.90 €</b> |
| <b>A) DEFICIT AU 31/12/2020</b><br>Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)<br>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)<br>Excédent disponible (voir A – solde disponible) |                     |

Ainsi fait et délibéré

## **OBJET : Vote des taux d'imposition pour l'année 2022**

Monsieur Le Maire, dans le cadre du vote du Budget Primitif 2022, propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux par rapport à 2021 :

- La perte de la taxe d'habitation est compensée par la part du Département
- le Foncier Bâti reste à 19.84 % (part communale) augmenté de la part du Département (compensation de la taxe d'habitation) de 23.56 % soit 43.40 %
- le Foncier Non Bâti reste à 96.63 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces nouveaux taux pour l'année 2022.

Ainsi fait et délibéré

## **OBJET : Vote du Budget Primitif communal 2022**

Le Budget Primitif 2022, présenté par Monsieur LACARRIERE Christian, Maire, est accepté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 453 929.90 Euros, et en section d'investissement à la somme de 512 139.08 Euros avec un montant de restes à réaliser de 52 300.00 Euros en dépenses d'investissement et de 32 586.00 Euros en recettes d'investissement.

Ainsi fait et délibéré

## **OBJET : Approbation du compte de Gestion du Clos des Erables présenté par Mr SAIGNIE Didier.**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectués du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- décide d'approuver le compte de gestion de l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré

## **OBJET : Compte administratif du Lotissement « Le Clos des Erables » 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Roumégoux s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mme LAVEST Anne, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr LACARRIERE Christian, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 – Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Libellé                       | Investissement      |                      | Fonctionnement      |                      | Ensemble            |                      |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|                               | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés            | 47 414.50           |                      |                     |                      | 47 414.50           |                      |
| Opérations de l'exercice 2021 | 153 945.03          | 147 414.50           | 159 750.72          | 159 750.72           | 313 695.75          | 307 165.22           |
| <b>TOTAUX</b>                 | 201 359.53          | 147 414.50           | 159 750.72          | 159 750.72           | 361 110.25          | 307 162.22           |
| Résultat de clôture 2021      | <b>53 945.03</b>    |                      | 0                   |                      | <b>53 945.03</b>    |                      |
| Restes à réaliser             |                     |                      |                     |                      |                     |                      |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>         | <b>53 945.03</b>    |                      | 0                   |                      | <b>53 945.03</b>    |                      |
| <b>RESULTAT DEFINITIF</b>     | <b>53 945.03</b>    |                      |                     |                      | <b>53 945.03</b>    |                      |

2 – Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3 – Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ont signé au registre des délibérations :** ~~Mr LACARRIERE Christian~~, Mmes LAVEST Anne, ALAZARD Dominique, Mrs GAGNE François, AURIERES Frank, Mmes BELAUBRE Brigitte, ~~FABRE Régine~~, Mrs LABORIE Nicolas, LAURISSERGUES Julien, Mmes LHERITIER Nathalie, ROQUES Karine

Ainsi fait et délibéré

**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du « Clos des Erables »**

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
  - un excédent de Fonctionnement de
  - un déficit d'Investissement de

€  
**53 945.03 €**

|  |                    |
|--|--------------------|
| RESULTATS DE L'EXERCICE : EXCEDENT<br>DEFICIT  | <b>53 945.03 €</b> |
| <b>B) EXCEDENT AU 31/12/2021</b><br>Affectation obligatoire<br>A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)<br>Déficit résiduel à reporter   | .....<br>.....     |
| A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)<br><b>Solde disponible</b> affecté comme suit :<br>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)<br>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) | €                  |
| <b>B) DEFICIT AU 31/12/2021</b><br>Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)<br>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)<br>Excédent disponible (voir A – solde disponible)                                       | <b>53 945.03 €</b> |

Ainsi fait et délibéré

**OBJET : Compte administratif du Lotissement « Le Clos des Erables » 2021**

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Roumégoux s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mme LAVEST Anne, 1<sup>ère</sup> adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par

Mr LACARRIERE Christian, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 – Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| Libellé                       | Investissement      |                      | Fonctionnement      |                      | Ensemble            |                      |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
|                               | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Résultats reportés            | 47 414.50           |                      |                     |                      | 47 414.50           |                      |
| Opérations de l'exercice 2021 | 153 945.03          | 147 414.50           | 159 750.72          | 159 750.72           | 313 695.75          | 307 165.22           |
| <b>TOTAUX</b>                 | 201 359.53          | 147 414.50           | 159 750.72          | 159 750.72           | 361 110.25          | 307 162.22           |
| Résultat de clôture 2021      | <b>53 945.03</b>    |                      | 0                   |                      | <b>53 945.03</b>    |                      |
| Restes à réaliser             |                     |                      |                     |                      |                     |                      |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>         | <b>53 945.03</b>    |                      | 0                   |                      | <b>53 945.03</b>    |                      |
| <b>RESULTAT DEFINITIF</b>     | <b>53 945.03</b>    |                      |                     |                      | <b>53 945.03</b>    |                      |

2 – Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3 – Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ont signé au registre des délibérations :** ~~Mr LACARRIERE Christian~~, Mmes LAVEST Anne, ALAZARD Dominique, Mrs GAGNE François, AURIERES Frank, Mmes BELAUBRE Brigitte, ~~FABRE Régine~~, Mrs LABORIE Nicolas, LAURISSERQUES Julien, Mmes LHERITIER Nathalie, ROQUES Karine

Ainsi fait et délibéré

**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du « Clos des Erables »**

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
  - un excédent de Fonctionnement de €
  - un déficit d'Investissement de **53 945.03 €**

|  |                    |
|--|--------------------|
| RESULTATS DE L'EXERCICE : EXCEDENT<br>DEFICIT  | <b>53 945.03 €</b> |
| <b>C) EXCEDENT AU 31/12/2021</b><br><b>Affectation obligatoire</b><br>A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)<br>Déficit résiduel à reporter  | .....<br>.....     |
| A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)<br><b>Solde disponible</b> affecté comme suit :<br>Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)<br>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) | €                  |
| <b>C) DEFICIT AU 31/12/2021</b><br>Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)<br>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)<br>Excédent disponible (voir A – solde disponible)                                       | <b>53 945.03 €</b> |

Ainsi fait et délibéré

**OBJET : Vote du budget primitif 2022 du « Clos des Erables »**

Le Budget Primitif 2022, présenté par Monsieur LACARRIERE Christian, Maire, est accepté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 167 869.03 Euros, et en section d'investissement à la somme de 153 945.03 Euros avec un montant de restes à réaliser de 0 Euro en dépenses d'investissement et de 0 Euro en recettes d'investissement.

Ainsi fait et délibéré

**Prochaine réunion :**

Fin de séance :

Christian LACARRIERE

Anne LAVEST

Dominique ALAZARD

François GAGNE

Frank AURIERES

Brigitte BELAUBRE

Régine FABRE  
(procuration à Christian LACARRIERE)

Nicolas LABORIE

Julien LAURISSERGUES

Nathalie LHERITIER

Karine ROQUES